



Me retrouverais-je a la porte de chez moi?

Par **mumu_old**, le **22/08/2007** à **11:15**

Mon mari a t-il le droit de me refuser l'accès a ma maison (lui es en vacances et moi je suis rentrer en train avec ma fille pour cause nde violence verbal a la limite du physique)J'ai dit a mon mari que je rentrer et il a categoriquement refuser de me donner les clef de la maison alors que la maison a nos 2 noms.rnrnQuel son mes recourt???

Par **Riri_old**, le **23/08/2007** à **01:48**

Bonsoir,rnJe ne suis pas dans votre cas mais toujours est-i que j'ai connu des personnes dans votre situation. A partir du moment où vous êtes mariée et que la maison est sous le bien de la communauté, votre époux n'a pas le droit de vous y interdire l'accès. Ce que vous pouvez faire c'est de porter plainte auprès de la police, ou, moins fort, de déposer une main courante par laquelle vous y indiquerez les violences que vous avez pu subire et les craintes que vous avez.rnBon courage à vous en toute sincérité.